Par Le Sommer Environnement

SOMMAIRE

1. Objet du document	2
2. Politique de Développement Durable de la Mairie de Paris	2
3. Synthèse des atouts et contraintes du site	3
4. Potentiel du site	4
5. Diagnostic du bâtiment existant	6
6. Les enjeux spécifiques au projet	6
7. Les enjeux pour les différentes parties intéressées	6
8. Les enjeux majeurs du projet et la relation aux cibles HQE	7
9. Le Profil environnemental	7

1. Objet du document

Ce document a pour le but la formalisation des objectifs de la Mairie de Paris en matière de Qualité Environnementale du Bâtiment (QEB) en vue de la réhabilitation du complexe sportif St Merri (Piscine, gymnase et bains-douches) – Paris IV ème. Le profil est élaboré à partir d'une synthèse des attentes et priorités exprimées par le Maître d'ouvrage, des atouts et contraintes du site, des besoins des futurs utilisateurs, et plus généralement, des enjeux globaux du projet en matière de Développement Durable. Cette synthèse s'exprime par une hiérarchisation des 14 cibles HQE®, présentée dans le tableau ci-après.

Ce document répond à l'exigence exprimée dans la partie II - SMO - chapitre 1. Engagement du Référentiel Technique de Certification « Bâtiments Tertiaires - Démarche HQE® - Bureau et Enseignement » version Décembre 2008. En même temps, il permettra à la Maîtrise d'ouvrage de communiquer aux différents acteurs et partenaires du projet ses priorités en termes d'environnement et de Développement Durable.

2. Politique de Développement Durable de la Mairie de Paris

La ville de Paris a exprimé ses priorités en matière de Développement Durable au travers de son PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), de son cahier de recommandations environnementales pour les acteurs de la construction et de l'aménagement d'octobre 2005 et du Plan Climat.

Le Conseil de Paris a adopté le 1^{er} octobre 2007 le Plan Climat afin de « s'inscrire dans la perspective du facteur 4 sur l'ensemble du secteur des bâtiments à l'horizon 2050 ». La ville de Paris s'engage donc à retenir les consommations maximum de :

- 50 kWh/m²shon/an en énergie primaire (consommations de chauffage, d'eau chaude, d'éclairage, de ventilation et de climatisation) pour les opérations neuves,
- 80 kWh/m²shon/an en énergie primaire pour les rénovations lourdes, s'inscrivant ainsi dans les recommandations de l'association Effinergie à laquelle la ville a adhéré.

Les autres axes de la politique de développement durable de la ville sont :

- Réintroduire le végétal, de façon très large et sous des formes multiples, adaptées aux spécificités locales, dans tous les quartiers ;
- Préserver la qualité de l'air intérieur ;
- Protéger les constructions contre les bruits extérieurs ;
- S'assurer que le renouvellement urbain et la modernisation de l'habitat soient conçus en limitant l'imperméabilisation et les volumes ruisselés en période de pluie, et en favorisant la réalisation d'espaces urbains multifonctionnels pouvant se transformer en surfaces de stockage d'eaux pluviales lors d'événements pluvieux normaux ou exceptionnels (squares inondables, places inondables, noues, etc.);
- Diminuer les nuisances de chantier.

L'administration parisienne intègre progressivement des clauses d'éco-responsabilité dans ses marchés d'appels d'offres publics d'opérations de construction et d'aménagement.

3. Synthèse des atouts et contraintes du site

THEMES	CONTRAINTES DU SITE		ATOUTS DU SITE		
I HEIVIES	Fortes	Fortes Faibles Faibles		Forts	
1. Contexte territorial	Zone urbaine dense				
2. Climat	Nombreux masques et projet majoritairement enterrés donc très peu d'ensoleillement.	Utilisation peu intéressante de l'énergie éolienne.		Utilisation possible du soleil pour le thermique et pour le photovoltaïque.	
3. Risques naturels				Pas en zone inondable par la Seine. Pas de risque mouvement de terrain.	
4. Air et santé			Bonne qualité sanitaire générale de l'air pour le 4 ème arrondissement. Attention toutefois le site est situé sur un axe très passant.		
5. Eau				Bonne qualité sanitaire générale de l'eau.	
6. Paysage et Ecosystème	Paysage très urbanisé.		Il existe des écosystèmes intéressants au sein de l'arrondissement, toutefois ils ne se situent pas à proximité immédiate du site.		
7. Nuisances et sécurité acoustiques, électromagnétiques et visuelle	Nuisances acoustiques importantes (site impacté par les rues du Renard et du Temple).			Pas de nuisances électromagnétiques.	
8. Déplacements				Desserte très importante en Bus, Métro, RER, vélo, taxi. Possibilité d'utiliser les « Batobus ».	
9. Réseaux		Le réseau d'eau étant unitaire, les eaux usées et pluviales ne sont pas séparées.		Présence du réseau EDF, GDF, eau potable, eaux usées. Le projet est raccordé au réseau de chaleur urbain (CPCU).	
10. Ressources		Utilisation peu aisée de l'éolien et du chauffage au bois du fait d'être dans Paris.		Utilisation possible des énergies renouvelables telles que la géothermie ou le solaire.	
11. Déchets				Existence du tri sélectif et de filière de valorisation des déchets ménagers.	

4. Potentiel du site

	Cibles / Sous cibles	Potentiel du site	Détail		
1	Relation du bâtiment avec son environnement immédiat		Point positif - Transports doux à proximité du site.		
1	Aménagement de la parcelle pour un développement urbain durable		Points négatifs - Nombreux masques et projet majoritairement enterrés donc très peu d'ensoleillement.		
2	Qualité d'ambiance des espaces extérieurs pour les usagers	_			
3	Impacts du bâtiment sur le voisinage		- Nuisances acoustiques importantes (site impacté par les rues du Renard et du Temple).		
2	Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction				
1	Choix constructifs pour la durabilité et l'adaptabilité de l'ouvrage	0			
2	Choix constructifs pour la facilité d'entretien de l'ouvrage		-		
3	Choix des produits de construction afin de limiter les impacts environnementaux de l'ouvrage				
4	Choix des produits de construction afin de limiter les impacts sanitaires de l'ouvrage				
3	Chantier à faible impact environnemental		Point positif - Centre de valorisation des déchets de chantier		
1	Optimisation de la gestion des déchets de chantier		- Centre de valorisation des dechets de chantier présent en région parisienne.		
2	Limitation des nuisances acoustiques] -	Points négatifs - Risque de nuisance acoustique lors des travaux		
3	Limitation des nuisances visuelles, olfactives et des pollutions		pour l'école. - Site très dense problème de place pour la mise en		
4	Limitation de la consommation des ressources		place du tri à prévoir.		
4	Gestion de l'énergie		Point positif - Site raccordé au réseau de chaleur CPCU de la ville		
1	Réduction de la demande énergétique par la conception architecturale	0	de Paris.		
2	Réduction de la consommation d'énergie primaire		Point négatif - Utilisation peu envisageable des ENR (solaire,		
3	Réduction des émissions de polluants dans l'atmosphère		éolien, géothermie).		
5	Gestion de l'eau				
1	Réduction de la consommation d'eau potable	_	Point négatif - Réseaux unitaires de collecte des eaux pluviales et		
2	Optimisation de la gestion des eaux pluviales		des eaux usées.		
3	Gestion des eaux usées				
6	Gestion des déchets d'activité				
1	Identification de la production de déchets d'activité et leurs filières de valorisation		Doint positif		
2	Qualité du système de gestion des déchets d'activité	+	Point positif - Centre de valorisation des déchets d'activité présent en région parisienne.		
3	Incitation au geste de tri des déchets à la source		,		
4	Réduction à la source de la production de déchets et assurance de la collecte de certains types de déchets				
7	Maintenance – Pérennité des performances environnementales	О	-		
1	Maintien des performances des systèmes de chauffage et de rafraîchissement				
2	Maintien des performances des systèmes de ventilation				

		1	T		
3	Maintien des performances des systèmes d'éclairage				
4	Maintien des performances des systèmes de gestion de l'eau				
5	Maintien des performances des systèmes électromécaniques				
8	Confort hygrothermique				
1	Dispositions architecturales visant à optimiser le confort hygrothermique en hiver et en été				
2	Création de conditions de confort hygrothermique en hiver	-	Point négatif - Ventilation naturelle impossible l'essentiel du		
3	Création de conditions de confort hygrothermique en été dans les locaux n'ayant pas recours à un système de refroidissement		projet étant situé en sous-sol.		
4	Création de conditions de confort hygrothermique en été dans les locaux ayant recours à un système de refroidissement				
9	Confort acoustique				
1	Optimisation des dispositions architecturales pour protéger les usagers du bâtiment des nuisances acoustiques] -	Point négatif - Risque de nuisances acoustiques dues aux voiries jouxtant le site.		
2	Création d'une qualité d'ambiance acoustique adaptée aux différents locaux		jouxtant le site.		
10	Confort visuel		Point positif - Bon accès à la lumière naturel pour le bassin		
1	Assurance d'un éclairement naturel optimal tout en évitant ses inconvénients (éblouissement)	-	Point négatif - Aucun accès ni aucune vue sur l'extérieur pour les vestiaires, le gymnase et les bains douches.		
2	Eclairage artificiel confortable				
11	Confort olfactif				
1	Garantie d'une ventilation efficace	+	Point positif - Pas de sources d'odeur gênantes dues à l'environnement du site.		
2	Maîtrise des sources d'odeurs désagréables		retivitoritenent du stee.		
12	Qualité sanitaire des espaces				
1	Maîtrise de l'exposition électromagnétique	+	<u>Point positif</u> - Pas de nuisance électromagnétique avérée.		
2	Création des conditions d'hygiène spécifiques				
13	Qualité sanitaire de l'air		Point positif		
1	Garantie d'une ventilation efficace		- Bonne qualité : Indice ATMO inférieur à 4 pendan 73% du temps.		
2	Maîtrise des sources de pollution internes	0	Point négatif - Parcelle donnant sur rue, attention aux émissions		
3	Maîtrise des sources de pollution externes		polluantes de la circulation.		
14	Qualité sanitaire de l'eau				
1	Qualité et durabilité des matériaux employés dans le réseau intérieur				
2	Organisation et protection du réseau intérieur		Point positif		
3	Maîtrise de la température dans le réseau intérieur		- Bonne qualité sanitaire de l'eau		
4	Maîtrise des traitements anti-corrosion et anti-tartre				
5	Qualité des eaux pluviales récupérées (en cas de recours aux eaux pluviales)				

5. Diagnostic du bâtiment existant

L'analyse de l'équipement fait ressortir de façon prioritaire les cibles 4, 5, 7, 8, 10, 12, 13 et 14.

En effet, une opération de réhabilitation d'un équipement de ce type doit se focaliser sur l'optimisation des charges de fonctionnement (énergie – Cible 4 -, eau – Cible 5 -) ainsi que leur suivi (Cible 7) mais également sur la qualité sanitaire des plages (Cible 12) et des eaux de baignade (Cible 14). De plus, spécifiquement à la piscine de St Merri, le confort hygrothermique (surchauffe dans les vestiaires du personnel) et la qualité sanitaire de l'air (problème de condensation) sont à privilégier (Cibles 8 et 13) du fait des problèmes de ventilation repérés dans les étages de sous-sol. Le confort visuel doit lui aussi être travaillé (Cible 10).

6. Les enjeux spécifiques au projet

Une opération de restructuration d'une piscine comme celle-ci se doit de porter un soin particulier aux spécificités actuelles de fonctionnement d'une piscine :

- Une gestion des consommations d'eau optimale, ainsi que de la qualité sanitaire de celle-ci.
- Assurance de la qualité de l'air intérieur, ainsi que d'un confort hygrothermique optimal, notamment par une gestion adéquate de la ventilation.
- Respect des conditions d'hygiène sanitaire dans les lieux occupés par le public.
- Gestion et suivi centralisés de tous les postes de consommations.
- La gestion des émissions sonores par une architecture adaptée à l'utilisation de la piscine.

Les cibles qui ressortent de ces enjeux sont les cibles 4, 5, 7, 8, 9, 12, 13 et 14.

7. Les enjeux pour les différentes parties intéressées

Les parties intéressées recensées sur l'opération sont :

- Le SIPT représenté par Claire Guignard, chargées du Développement Durable.
- Les services en charge de l'entretien et de la maintenance des éléments de chauffage et ventilation du bâtiment (STEGC),
- Les utilisateurs de l'infrastructure : le personnel et la direction de la piscine, ainsi que le public qui utilise la piscine (représentés par la DJS),
- · Les riverains.

7.1 - Le SIPT

Les priorités du SIPT concernent la gestion des ressources (eau et énergie), la réduction des pollutions et des déchets, la santé et le confort des usagers, le respect des écosystèmes ainsi que l'optimisation de l'entretien et de la maintenance. Soit les cibles 4, 5, 7, 13 et 14 principalement.

7.2 – Les services en charge de l'entretien et de la maintenance du bâtiment:

La demande s'oriente vers l'optimisation visant à réduire les coûts de fonctionnement et de maintenance (cible 7) et la facilité d'adaptation des équipements et aménagements (cible 2).

7.3 – Direction et personnel de la piscine:

Ils partagent l'objectif de la meilleure qualité d'accueil possible pour le public et pour eux lors de leur travail tant du point de vue du confort et de la santé, ainsi qu'une accessibilité facilité pour tous.

Lors de la visite de la piscine les préoccupations qui reviennent le plus souvent sont :

- Confort hygrométrique (déficit de confort dans les vestiaires et pièces de vie du personnel): cible 8, 11
 et 13.
- Confort acoustique, au niveau du bassin : cible 9.
- Confort visuel, au niveau du bureau du directeur : cible 10.

7.4 - Les enjeux pour les riverains

Pour les riverains, la principale préoccupation est la réduction des nuisances lors du chantier (cible 3). Leurs éventuels besoins apparaissent aussi dans certains éléments de la cible 1.

8. Les enjeux majeurs du projet et la relation aux cibles HQE

Enjeux de développement durable de la ville de Paris	Cibles 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 11 et 13
Enjeux spécifiques liés au site	Cibles 3, 4, 9 et 10
Diagnostic du bâtiment existant	Cibles 4, 5, 7, 8, 10, 12, 13 et 14
Enjeux spécifiques liés au projet	Cibles 4, 5, 7, 8, 9, 12, 13 et 14
Attentes des parties intéressées	Cibles 1, 2, 3, 7, 8, 9, 10, 11, 13

9. Le Profil environnemental

Le profil suivant résulte de l'analyse des différents éléments précédents.

Profil par cibles

	Cible				TP
ıction	01	Relation des bâtiments avec leur environnement immédiat			
Eco-construction	02 Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction				
Eco-c	03	Chantier à faibles nuisances			
	04	Gestion de l'énergie			
Eco-gestion	05	Gestion de l'eau			
Eco-g	06	Gestion des déchets d'activités			
	07	Gestion de l'entretien et de la maintenance			
	08	Confort hygrothermique			
Confort	09	Confort acoustique			
5	10	Confort visuel		P	
	11	Confort olfactif			
	12	Qualité sanitaire des espaces			
Santé	13	Qualité sanitaire de l'air			
	14	Qualité sanitaire de l'eau			

Remarque:

La demande du niveau Performant pour la cible 12 implique un travail sur le choix des matériaux qui se retranscrira au niveau de la cible 2, même si celle-ci n'est définie qu'au niveau Base.